

COORDONNATRICE OU COORDONNATEUR EN GESTION DES EAUX (Remplacement temporaire d'environ 8 mois)

GÉNIE ET ENVIRONNEMENT • CONCOURS NO 1004



Ville de
rimouski

CONDITIONS SALARIALES

Le salaire annuel, selon l'expérience et les compétences, se situe entre 71 377 \$ et 94 931 \$ (taux 2020).

Les conditions de travail applicables sont prévues à l'Entente de travail du personnel cadre.

HORAIRE DE TRAVAIL

L'horaire de travail régulier est de 35 h/semaine, du lundi au vendredi midi.

Pour soumettre votre candidature,
rendez-vous à l'adresse suivante :
rimouski.ca/emplois

**AVANT 16 H
LE 4 FÉVRIER 2021**

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous la responsabilité du chef de division - Environnement, la personne titulaire du poste coordonne la gestion environnementale des activités liées au traitement de l'eau potable et des eaux usées. Elle est responsable du suivi des eaux relatives aux réseaux d'aqueduc et d'égouts, aux stations d'épuration, au lieu d'enfouissement, au lieu de compostage et aux dépôts de neige usée de la Ville. Elle participe à la gestion des projets de développement techniques en matière de traitement des eaux. Elle s'assure de la conformité des eaux produites en regard de la réglementation et gère le travail du personnel dont elle a la responsabilité dans le respect des ententes de travail.

PROFIL DE COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Détenir un diplôme d'études universitaires en lien avec l'emploi (génie civil, génie des eaux);
- Posséder une à trois années d'expérience pertinente incluant la gestion de personnel et la gestion budgétaire;
- Toute autre combinaison de formation et expérience jugée équivalente pourra être considérée;
- Détenir des connaissances du domaine de la production d'eau potable et du traitement des eaux usées ainsi que des lois et règlements municipaux, provinciaux et fédéraux applicables au secteur d'activités;
- Faire preuve d'une bonne capacité de gestion, de supervision du personnel;
- Posséder une habileté à établir de bonnes relations interpersonnelles, à travailler en équipe et à communiquer avec aisance avec du personnel de niveau technique et opérationnel;
- Posséder un grand sens de l'organisation, une grande capacité d'analyse ainsi que du jugement et de la rigueur;
- Avoir le sens de l'initiative et de l'autonomie;
- Faire preuve d'habiletés à communiquer, tant à l'oral qu'à l'écrit.